

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT  
DU 24 FÉVRIER 2017**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir,  
promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme  
d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'Article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 24 février 2017.

Il est publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20170224/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20170224/access.html>

Le 24 février 2017, à 12h30, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alain MARTEL est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Conseil d'administration approuve, après lecture, le procès-verbal de décision de la précédente réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
  - travaux de l'équipe promotion
  - travaux de l'équipe juridique
  - travaux des équipes techniques
  - travaux de l'équipe de vigilance
- Renouvellement du mandat de Monsieur Amaury GRIMBERT en qualité de Président,

- Renouvellement du mandat de Monsieur Alain MARTEL en qualité d'administrateur,
- Actions de promotion menées par l'OP3FT,
- Questions diverses.

Le Président rappelle que l'ouverture du Registre Central Frogans aux utilisateurs de l'Internet n'a pas encore eu lieu et que dès lors, conformément à l'Article 13 des Statuts, le Conseil d'administration n'est pas tenu de recourir à la procédure de consultation publique.

A l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, en validant les priorités et les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend à l'unanimité les décisions suivantes.

### **RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MONSIEUR AMAURY GRIMBERT EN QUALITÉ DE PRÉSIDENT**

Conformément à l'Article 9 des Statuts de l'OP3FT, Monsieur Amaury GRIMBERT a été nommé Président du Conseil d'administration lors de la création de l'OP3FT pour une durée de cinq ans, et son mandat est renouvelable par périodes de trois ans.

Le mandat de Monsieur Amaury GRIMBERT en qualité de Président expire le 19 mars 2017.

Monsieur Amaury GRIMBERT a manifesté sa volonté de poursuivre sa fonction de Président du Conseil d'administration.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration décide de renouveler le mandat de Monsieur Amaury GRIMBERT en qualité de Président pour trois ans, soit jusqu'au 19 mars 2020.

Conformément aux Articles 8 et 22 des Statuts de l'OP3FT, le Conseil d'administration décide de renouveler l'octroi au Président d'un mandat général d'une durée de 3 ans pour la gestion opérationnelle de l'OP3FT, en vue de la réalisation des travaux en rapport avec la technologie Frogans détaillés à l'article 5 des Statuts de l'OP3FT, incluant l'emploi de personnel salarié, le recours à des prestataires de service, la location de locaux et l'achat d'équipements.

### **RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MONSIEUR ALAIN MARTEL EN QUALITÉ D'ADMINISTRATEUR**

Conformément à l'Article 9 des Statuts de l'OP3FT, Monsieur Alain MARTEL a été nommé au Conseil d'administration lors de la création de l'OP3FT pour une durée de cinq ans, et son mandat est renouvelable par périodes de trois ans.

Le mandat de Monsieur Alain MARTEL en qualité d'administrateur expire le 19 mars 2017.

Monsieur Alain MARTEL a manifesté sa volonté de poursuivre sa fonction d'administrateur au sein du Conseil d'administration.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration décide de renouveler le mandat de Monsieur Alain MARTEL en qualité d'administrateur pour trois ans, soit jusqu'au 19 mars 2020.

## **ACTIONS DE PROMOTION MENÉES PAR L'OP3FT**

Dans le prolongement de sa décision du 30 janvier 2017 d'adopter la stratégie de promotion de la technologie Frogans pour l'année 2017, le Conseil d'administration prend acte des points suivants :

- dans le cadre des opérations de promotion de la technologie Frogans à travers le monde en direction des professionnels du secteur des technologies de l'information et de la communication, l'OP3FT a été invitée par l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) à faire une présentation portant sur le modèle de sécurité de la technologie Frogans dans le cadre d'une conférence sur les « nouveaux identifiants » (*Emerging Identifiers Technology Panel Session*) le 14 mars 2017 lors de la réunion ICANN 58, un évènement organisé par l'ICANN qui se tiendra à Copenhague (Danemark) du 11 au 16 mars 2017 ;
- dans le cadre des actions de promotion pour soutenir la stratégie de diffusion de la technologie Frogans en direction des développeurs, les propositions envoyées à des organisateurs de conférences pour développeurs dans le but de faire des présentations de la technologie Frogans n'ont pas été retenues. Il apparaît que ces propositions sont prématurées car ces organisateurs reçoivent un nombre très important de propositions par rapport aux créneaux disponibles et ils favorisent les propositions portant sur des sujets déjà reconnus par les développeurs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 14h30.

Amaury GRIMBERT  
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alain MARTEL  
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France  
SIREN : 750 584 864